

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION 2018
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné :**

QUE le sommaire du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2018, comme préparé par Marc Lépine, évaluateur agréé, a été déposé au bureau municipal le 14 septembre 2017.

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville, située au 1263, chemin Élie-Auclair, Saint-Polycarpe, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

QUE toute demande de révision :

- pourra concerner une modification effectuée par une tenue à jour, une proposition de correction d'office ou une tenue à jour demandée;
- pourra être déposée au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (concernant la tenue à jour du rôle) et doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant;
- devra être déposée en personne ou par courrier recommandé, à l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ), la M.R.C. Vaudreuil-Soulanges, 420, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 2N1;
- devra, pour être recevable :
 - être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin par le ministre et qui pourra être obtenu aux bureaux de la M.R.C. Vaudreuil-Soulanges;
 - être déposée à la M.R.C. dans les 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification ou de correction;
 - être accompagnée de la somme d'argent qu'aura déterminé l'OMRÉ à cet effet.

QUE les renseignements seront décrits au verso de votre compte de taxes foncières 2018.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce vingt-septième jour de septembre 2017.



Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 septembre 2017, entre 12 et 14 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 septembre 2017.



Éric Lachapelle, MAP
Directeur général et secrétaire-trésorier